



Direction des Ressources Humaines

Numéro du Poste :
Date de validation de la fiche de poste (DRH) : 24/02/2020
Date de proposition de modification : 4 février 2020
Quotité du temps de travail : 100%

Référent Enfance Jeunesse Famille

Catégorie : A

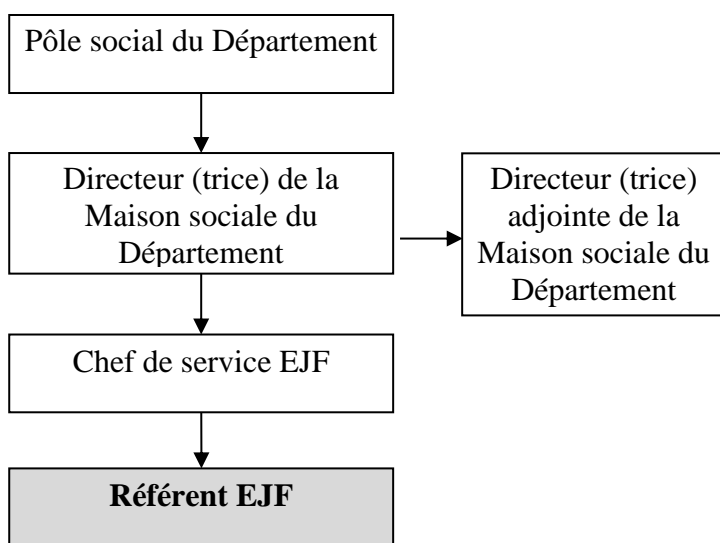
Cadre d'emplois des assistants socio- éducatif

Niveau de régime indemnitaire : A3

Finalités de la fonction

Assurer, sur son territoire, les actions de prévention et de protection vis à vis des mineurs et de leur famille en application de la politique départementale en matière d'Enfance, Jeunesse, et Famille (EJF)

Positionnement dans l'organigramme



Relations externes au service

Au Département :

Equipe de la Maison sociale du Département et du service Enfance Jeunesse Famille / Protection maternelle et infantile
Tous services en tant que besoin

Hors Département :

Enfants et familles
Maisons d'Enfants à Caractère Social
Education Nationale
Service de la justice
Caisse d'allocations familiales
Associations, institutions
Structures de soins : centre médico-psychologique, centre hospitalier
Service de prévention spécialisée
Mission locale jeunes

Activités

Accompagnement éducatif et social

Mener à bien le travail éducatif auprès des enfants et de leurs parents, faisant l'objet de mesures éducatives (accueil des familles ou visites à domicile)

Participer à la construction du projet individualisé de chaque enfant et le mettre en œuvre en utilisant des outils éducatifs adaptés :

Auprès des familles : entretiens familiaux ; actions collectives avec des groupes de parents ; mise en œuvre des activités parents/enfants proposées en support de l'accompagnement à la parentalité

Auprès des enfants : accompagnement autour de la scolarité ; activités ludiques support à la relation ; actions collectives avec des groupes d'enfants

Assurer, en lien avec les équipes, les tâches inhérentes à l'accompagnement éducatif :

Suivi des dossiers individuels,

Rédaction des écrits et rapports,

Elaboration et organisation des plannings des différentes prises en charge.

Reporting auprès du chef de service EJF

Favoriser la participation des parents et des enfants à des actions de prévention

Collaboration avec les différents travailleurs sociaux et partenaires

Travailler en collaboration avec l'assistante sociale de secteur et la puéricultrice du secteur de la famille

Apporter conseils et écoute aux assistants familiaux pour les enfants confiés

Etablir les contacts et des relations de confiance avec les équipes des MECS, nécessaires à un suivi efficace des enfants confiés

Etablir les collaborations nécessaires à une prise en charge globale de la situation (avec les enseignants, les centres médico-psychologiques, la santé scolaire ...)

S'appuyer sur les conseils du psychologue EJF de la Maison sociale du département et des médecins EJF/PMI

Participer aux réunions et réflexions des équipes de la Maison sociale du département

Participer aux actions collectives en faveur de la jeunesse conduites sur le territoire (avec la prévention spécialisée, les associations d'animation...)

Responsabilités et contraintes particulières de la fonction

Poste à 70% sur le service EJF et à 30% sur le SASEP adolescent du Val de Crêne (mise à disposition sous l'autorité fonctionnelle du chef de service du Val de Crêne)

Compétences requises pour le poste

Permis, habilitation ou titres spécifiques : Diplôme d'Etat d'assistant social ou d'éducateur spécialisé
Permis B

<u>Compétences techniques</u>	Connaissance	Maîtrise	Expertise
Dispositifs de prévention et de protection de l'enfance		X	
Acteurs et réseaux de l'action sociale		X	
Techniques de gestion de situations difficiles et de conflits		X	
Techniques d'entretien et d'analyse		X	
Compétences et activités des travailleurs sociaux		X	
Ingénierie de projet	X		

<u>Compétences relationnelles</u>	Souhaitée	Indispensable
Disponibilité		X
Aisance relationnelle		X
Adaptation		X
Capacité d'écoute		X
Travail en équipe		X
Autonomie, prise d'initiative		X
Organisation, gestion des priorités		X
Discrétion, confidentialité		X

Caractéristiques

Résidence administrative : ST GENIX LES VILLAGES

Temps de travail : 100%

Horaires de travail : 39h/semaine + RTT (placement d'enfants pouvant intervenir hors des plages horaires de travail)

Travail le dimanche et jours fériés : NON

Port de charges : NON

Port d'équipement de protection individuelle : NON

Port de vêtement de travail : NON

Astreintes : NON

Moyens spécifiques : NON

Déplacements sur le département : OUI (fréquents)

Nombre de points de NBI : NON

Facteurs d'évolution du poste à deux ans (à remplir le cas échéant)

Activités nouvelles	Compétences requises	Evolution des moyens ou des conditions de travail